

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 14201
Numéro SIREN : 523 548 766
Nom ou dénomination : Sépia

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2023 sous le numéro de dépôt 129926

SEPIA
Société par actions simplifiée au capital de 15.861.600 euros
Siège Social : 89 boulevard Haussmann – 75008 PARIS
523 548 766 R.C.S. PARIS

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2023**

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de 110 158,23 euros de la façon suivante :

- à hauteur de 11 575,14 euros au poste « Réserve légale », qui passera ainsi de 261 915,31 euros à 273 490,45 euros, et
- le solde, soit la somme de 219 927,57 euros, au poste de report à nouveau, qui passera ainsi de 973 049,19 euros à 1 192 976,76 euros.

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 17 328 222,28 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

***Constatation de l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et décision à prendre
quant à son renouvellement***

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président,

- constate que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Philippe BLIN, arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée ; et
- décide de ne pas le renouveler, et de nommer, en remplacement de Monsieur Philippe BLIN, la société SEFAC SA - 31-33 rue de la Baume 75008 Paris, identifiée sous le numéro d'immatriculation 328 581 202 RCS Paris en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, avec effet immédiat, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

SIXIEME RESOLUTION

Constatation de l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes suppléant et décision à prendre quant à son renouvellement

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président,

- constate que le mandat du Commissaire aux comptes suppléant, la société SEFAC, arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée ; et
- décide de ne pas le renouveler, et de ne pas nommer de nouveau Commissaire aux comptes suppléant. En effet, le Commissaire aux comptes titulaire étant une personne morale pluripersonnelle, il n'y a pas lieu de nommer un suppléant en vertu des dispositions de l'article L.823-1 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

Extrait certifié conforme par le Président

DocuSigned by:

6D41246B9874434...

Alain PITOUS
Le Président